

Je n'oublierai jamais ma première expérience de travail



Matthew J. Lemay

J'ai obtenu mon premier emploi à l'âge de 20 ans. C'était un travail temporaire de trois mois dans un restaurant servant des hamburgers, une expérience de vie que je n'oublierai jamais. Comme je faisais du bénévolat depuis des années et que j'avais réussi un programme de formation pré-emploi, je me sentais prêt à faire un pas en avant et joindre le marché du travail.

Au terme de plusieurs semaines de recherche, et grâce à l'aide d'un conseiller en emploi, je suis enfin parvenu à obtenir un entretien d'embauche au restaurant où je serais par la suite engagé.

En arrivant au restaurant pour l'entretien initial, j'étais extrêmement nerveux et excité. Je suis entré en trombe dans le restaurant pour la première fois. Je me souviens distinctement de l'allure industrielle et moderne de l'endroit. J'étais sur mon 36 et super nerveux, mais je suis parvenu à me rendre à la caisse. J'ai demandé à parler à l'homme qui deviendrait mon patron.

L'entretien s'est bien passé. J'ai été très transparent quant au fait que je suis malentendant et asperger, et le patron s'est montré très accommodant. Il m'a dit qu'il voulait ma réussite et que nous travaillerions de pair pour l'assurer. J'ai quitté le restaurant aux anges. Après un deuxième entretien quelques jours plus tard, j'ai rencontré mon conseiller et appris que j'étais engagé.

J'ai signé la paperasse et quitté la rencontre euphorique. Tous mes efforts avaient enfin porté fruit. J'ai célébré en faisant une halte au magasin de musique du quartier pour acheter quelques CD avant de retourner chez moi, où j'ai attendu avec impatience mon premier jour de travail.

Ce jour arriva le 24 juin 2017. Je me suis présenté au restaurant à 9 h, comme convenu. Après avoir lu le guide des employés, parlé avec mon patron et officiellement signé mon contrat, on m'a donné un uniforme

(chapeau, chemise, tablier) et me dit de me changer dans la salle de bain du personnel.

C'est au moment où je me vis dans le miroir que j'ai enfin réalisé que j'avais un emploi. J'ai pris une grande inspiration, puis je suis retourné sur le plancher pour commencer ma formation.

Ma première expérience avec l'achalandage du midi a été des plus exigeantes, au point où mon patron m'a demandé pas moins de douze fois si je m'en sortais. Autrement, je considère cette première journée comme le moment marquant de mon expérience de travail. J'ai travaillé un bon six heures. On m'a félicité à la fin de la journée, me remplissant de fierté et me faisant arborer un sourire béat.

Malheureusement, mon histoire a pris une tournure moins idyllique après cette première journée.

Mon contrat stipulait un minimum de huit heures de travail par semaine, mais je n'atteindrais jamais une semaine de six heures. J'ai même passé un mois entier sans quart de travail ni contact avec mon patron.

J'avais le moral au plus bas. J'ai rencontré mon conseiller en emploi et organisé une réunion avec mon patron. Lors de cette rencontre, nous avons discuté de mon rendement et on m'a donné l'entière liberté de parler de mes expériences vécues jusqu'à maintenant. J'ai exprimé mes inquiétudes et ma frustration. Quand on m'a demandé si j'aimais mon travail, j'ai répondu à leur question par une autre :

« Ai-je encore un travail à aimer ? »

Mon patron a visiblement été surpris par la question, mais je me sentais en droit de la poser. Il a répondu positivement, puis m'a garanti que le manque d'appels et d'attention n'était pas du tout lié à ma performance au travail.

Nous avons conclu qu'à l'avenir, il faudrait clairement définir mon rôle. Mon patron s'est d'ailleurs engagé à s'occuper personnellement de mes prochaines périodes de formation.

Après cette réunion, en sortant du restaurant, je me suis senti plus léger que je ne l'avais été durant tout le mois qui avait précédé. Je suis retourné au travail peu après pour achever mon contrat.

Ma première expérience de travail n'a peut-être pas été aussi facile que ce que j'avais envisagé, mais, définitivement, je ne l'oublierai jamais. J'ai travaillé fort, j'ai rencontré des gens formidables. De plus, je me suis prouvé que j'étais capable de réaliser toutes mes ambitions à partir du moment où je le décidais, et ce, quel que soit l'avis des autres.

Après tout, je peux considérer avec fierté cette première expérience comme un tremplin vers mon avenir. J'ai tant à offrir au reste du monde et je sais que le meilleur est à venir.

À toutes les personnes autistes qui sont à la recherche d'un emploi, je souhaite que la lecture de mon histoire puisse vous aider. Je suis passé par là et je sais à quel point ce n'est pas facile. Je sais par ailleurs que nous sommes de vaillants travailleurs, particulièrement habiles et résilients. Je suis persuadé que lorsqu'une porte se ferme, il y en a toujours une autre qui s'ouvre. Vous ne trouverez peut-être pas immédiatement l'emploi de vos rêves, mais un jour, vous allez faire vos débuts quelque part et c'est alors...qu'il n'y aura plus de limites à ce vous pourrez accomplir.

Matthew Lemay, aspirant écrivain et entrepreneur, écrit depuis trois ans et demi et travaille actuellement sur plusieurs projets d'écriture. À l'âge de 17 ans, il a reçu un diagnostic du syndrome d'Asperger, un peu plus d'un an avant d'écrire cet article. Dès le début de son processus d'acceptation de son diagnostic, il s'est associé au Integrated Autism Consulting et assiste régulièrement au Social Club Program de l'organisation. Il espère un jour accomplir ses rêves de devenir écrivain et entrepreneur, puis utiliser cette notoriété pour défendre les autres et les causes qui lui tiennent à cœur. Lorsqu'il n'écrit pas, Matthew aime passer du temps avec sa famille, lire, écouter de la musique, regarder des films et des séries télévisées, apprendre de nouvelles langues, faire du vélo et nager. Il habite actuellement à Barrie, en Ontario.

La traduction de cette ressource a été effectuée par Anne-Marie Bélanger, Aurélie Dulac, Mylène Lacroix, Marie-Soleil Morin et Maria-

Isabelle Vargas, de l'Université Laval, sous la direction d'Alexandra Hillinger. Autisme Ontario souhaite les remercier pour leur généreux travail, qui rend ces informations importantes accessibles aux francophones de l'Ontario.

AVERTISSEMENT : Ce document reflète les opinions de l'auteur. L'intention d'Autisme Ontario est d'informer et d'éduquer. Toute situation est unique et nous espérons que cette information sera utile; elle doit cependant être utilisée en tenant compte de considérations plus générales relatives à chaque personne. Pour obtenir l'autorisation de reproduire ces informations à des fins autres que personnelles, veuillez communiquer avec Autisme Ontario par courriel à info@autismontario.com ou par téléphone au 416-246 9592